

de provinces qu'ont publiées les Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, sont accompagnées de pièces officielles servant de preuves, et pour la plupart d'un haut intérêt. On est saisi d'étonnement et de respect, quand on examine ces grands travaux qui sont écrits dans un si excellent esprit et avec tant de conscience. A l'exemple de Dom Plancher, le P. Menestrier a joint à son histoire de Lyon beaucoup d'anciens actes; c'était un service qu'il rendait et un bon exemple qu'il donnait. Il est possible, aujourd'hui, de faire davantage: d'heureuses circonstances et l'appui d'un gouvernement éclairé ouvrent libéralement les bibliothèques et les archives aux hommes qui s'occupent d'histoire nationale.

Appréciés ainsi qu'ils doivent l'être, ces diplômes, ces chartes, ces lettres, ces édits, ces pièces si variées dont va paraître la collection méthodique sont les bases et les origines de l'histoire de Lyon; tout ce qui est authentique est là. Ces documents fournissent les renseignements les plus curieux sur les mœurs, les usages et la condition civile de nos pères; ils sont la justification des récits historiques et servent à en faire vérifier l'exactitude. Complément obligé de toutes les histoires de Lyon, ce Recueil offrira des faits et des dates officielles aux auteurs qui se proposeront d'écrire sur un point quelconque des annales lyonnaises; il fournira d'amples matériaux et des rectifications à une seconde édition, très-augmentée, d'un ouvrage dont la révision m'aura coûté vingt années d'un scrupuleux examen. *Sanctus amor patriæ dat animum*; c'est de ce sentiment profondément éprouvé qu'est né en moi le projet de donner à la ville de Lyon un Recueil du genre des *Monumenta Patriæ* du royaume Sarde, et des *Monumenta Germaniæ historica* de M. Pertz.

Toutes les pièces capitales seront reproduites en entier après avoir été collationnées sur les originaux, quand il y